



À la rencontre des Mentawai

05 Jours / 04 Nuits



GARUDA HOLIDAY France – RCS : PARIS B 799887765 – Siren : 799887765

IM075150034 : délivré par ATOUT France

À la rencontre des Mentawai

05 JOURS / 04 NUITS



JOUR 1 PADANG – MUARA SIBERUT (L/D)

Très tôt dans la matinée, vous serez transféré au port de **Padang** pour prendre un *fast boat* (départ 6h du matin) en direction de **Muara Siberut** où vit le peuple Mentawai. À votre arrivée à Muara Siberut au bout d'environ trois à quatre heures de navigation, l'équipe locale s'occupera des formalités administratives au commissariat de police. Après le **déjeuner**, vous vous rendrez dans un village situé à deux heures de navigation, à bord d'une petite embarcation à moteur.

Diner et nuit à chez l'habitant.

NB : Attention ! Les départs vers Muara Siberut ne s'effectuent que les mardis en raison de l'unique départ du *fast boat*.

JOUR 2 LE VILLAGE DES MENTAWAI (B/L/D)

Vous aurez le privilège de partager cette journée avec la **tribu Mentawai**, au programme : chasse, pêche, extraction de la farine de sagou qui est la base de l'alimentation de cette tribu.

Le peuple Mentawai, également appelée les « **hommes-fleurs** », considère que la beauté est une chose essentielle. Leur culture et dialecte sont totalement différents des habitants de l'île voisine Sumatra. Ils vivent torse-nu et portent des pagne végétaux fabriqués à partir d'arbres. Les parties visibles de leurs corps sont recouvertes d'impressionnantes tatouages.

Le tatouage constitue un élément important dans la vie des Mentawai. Ils se tatouent le corps pour plusieurs raisons : en référence à leurs croyances animistes, pour indiquer le clan et la famille auxquels ils appartiennent, mais aussi pour remplacer les vêtements qui font office de protection. Vous aurez certainement l'occasion d'assister à l'une des nombreuses séances de tatouage animant la vie de ce peuple dans l'**uma**.

L'**uma** est la maison collective où tout le monde vit en communauté, mais également un refuge spirituel où les vivants peuvent prier et communier avec leurs ancêtres. Le soir, si vous avez de la chance, vous assisterez aux danses traditionnelles des Mentawai lors des cérémonies.

Repas et nuit à chez l'habitant.

JOUR 3 EN ROUTE POUR SAKALIO (B/L/D)

Votre matinée sera libre et vous aurez le loisir d'échanger avec les Mentawai et de continuer à partager d'autres instants uniques. Puis, vous vous rendrez au **village de Sakalio** situé à deux heures et demie de marche.

Repas et nuit à chez l'habitant.

JOUR 4 LE VILLAGE DE SAKALIO (B/L/D)

Vous découvrirez les activités des habitants du village : la fabrication de pagnes à partir d'écorces d'arbres, les techniques de tatouage, la fabrication des arcs et de leurs flèches empoisonnées. Le poison, pouvant tuer un sanglier en moins de cinq minutes, est généralement confectionné par le chaman qui a les connaissances des plantes. Il empoisonne les pointes des flèches avec un mélange de feuilles, de racines toxiques, d'écorces et de piment - cette mixture est toujours réalisée à l'abri des enfants pour ne pas leur donner l'idée de la reproduire.

Repas et nuit à chez l'habitant.

JOUR 5 SAKALIO – MUARA SIBERUT – PADANG (B/L)

Après le petit-déjeuner, vous vous rendrez au port de **Muara Siberut** à bord d'une petite embarcation. **Déjeuner à Muara Siberut** puis vous naviguerez en direction de Padang, pour une durée d'environ trois à quatre heures. À votre arrivée à **Padang**, vous serez transféré à l'hôtel ou à l'aéroport pour prendre votre vol vers votre prochaine destination.

NB : Attention ! Les départs vers Padang ne s'effectuent que les samedis en raison de l'unique départ du fast boat.

DESCRIPTIF TARIFAIRES (2026-2027)

**Tarif par personne en 1/2 Double.
A partir de :**

619 EUR

****OFFRE SUJETTE À DISPONIBILITÉ****

LES TARIFS INCLUENT :

<u>TRANSPORTS EN VOITURE :</u>	Port/ hôtel/ port – Excursions Véhicule climatisé avec chauffeur, essence et parking inclus
<u>GUIDE / ACCOMPAGNATEUR :</u>	Local, parlant anglais durant les transferts et l'ensemble du circuit (<i>guide francophone non disponible</i>)
<u>CLASSIFICATION HÔTEL :</u>	Chez l'habitant
<u>TYPE DE CHAMBRE :</u>	Lit simple chez l'habitant
<u>EXCURSIONS :</u>	Les excursions et visites mentionnées au programme + droits d'entrée dans les sites 1 petite bouteille d'eau par personne pendant les excursions
<u>REPAS :</u>	Les repas en pension complète (hors boisson) B= Petit déjeuner ; L = Déjeuner ; D = Dîner
<u>DIVERS :</u>	Taxes et services hôteliers Garantie totale des fonds déposés par l'APST

LES TARIFS N'INCLUENT PAS :

<u>TRANSPORTS AÉRIENS INTERNATIONAUX ET/OU INTÉRIEURS</u>	
<u>DÉPENSES PERSONNELLES :</u>	Boissons supplémentaires ou alcoolisées, pourboires guide/ chauffeur,...
<u>SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE :</u>	N/A
<u>LES ACTIVITÉS EN OPTION</u>	Nous consulter pour un devis.
<u>LES ASSURANCES :</u>	Nous consulter pour un devis.
<u>LE VISA ON ARRIVAL :</u>	Environ 35 EUR /pers

CONDITIONS DE RÈGLEMENTS ET D'ANNULATION

1. Règlements

Les règlements se feront par virement bancaire selon les conditions de paiement ci-après

- a. Versement d'un acompte de 30% pour bloquer la réservation
- b. Versement du solde à 45 jours avant le départ
- c. Modalités de paiement

Les versements en **EUR** seront à effectuer sur le compte :

Nom de la banque :	CIC Paris Opéra Bourse
Banque :	30066
Guichet :	10005
N° compte :	00020298401
Clé :	88
Devise :	EUR
IBAN :	FR76 3006 6100 0500 0202 9840 188
BIC :	CMCIFRPP

2. Annulations

- a. Toute annulation devra nous être adressée par écrit
- b. Toute annulation effectuée à moins de 30 jours et jusqu'à 22 jours avant l'arrivée, est sujette au paiement de 25% du prix package
- c. Toute annulation effectuée à moins de 21 jours et jusqu'à 14 jours avant l'arrivée, est sujette au paiement de 50% du prix package
- d. Toute annulation effectuée à moins de 13 jours et jusqu'à 3 jours avant l'arrivée, est sujette au paiement de 75% du prix package
- e. Toute annulation effectuée à moins de 2 jours avant l'arrivée / NO SHOW, est sujette au paiement de 100% du prix package
- f. Tout early-check-out sera facturé pour toute la durée prévue du séjour

FORMALITÉS

Si vous voyagez avec vos enfants, sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir un passeport individuel. Les ressortissants français souhaitant séjourner moins de 30 jours en Indonésie sont exemptés de l'obligation préalable de solliciter un visa et peuvent obtenir un « Visa On Arrival » à l'aéroport. Ce visa payant, d'une durée de 30 jours, ne peut être délivré que pour les déplacements correspondant à l'un des motifs suivants : tourisme, transit, visite familiale ou sociale, déplacement à but artistique ou culturel, mission officielle (détenteurs de passeports officiels ou d'une lettre de mission pour un voyage officiel), participation à un séminaire/conférence, à un salon/foire internationale ou bien à une réunion avec la maison mère ou la filiale d'une entreprise en Indonésie. Le prix du visa à l'arrivée pour 30 jours est de **500 000 Rp (environ 35 €)**. Un billet retour ou autre justificatif de sortie de territoire est exigé par les autorités indonésiennes. Pour les ressortissants français ayant bénéficié d'un visa à l'arrivée, il est possible de prolonger leur séjour une fois pour 30 jours supplémentaires auprès des services de l'immigration sur place (coût de 500 000 Rp également).

Faire la demande de « Visa On Arrival » avant de partir : <https://evisa.imigrasi.go.id/>

Pour Bali exclusivement : une taxe environnementale et touristique d'un montant de **150 000 IDR (environ 9 €)** est entrée en vigueur depuis le 14 février 2024. La création de cette taxe est une volonté du gouvernement afin d'avancer vers un tourisme plus durable. Les revenus générés seront utilisés pour l'entretien des infrastructures de l'île, améliorer son système de gestion des déchets, et préserver le patrimoine naturel et culturel balinais. Cette taxe s'ajoute au coût du visa à l'arrivée.

Régler la taxe avant le départ sur le site officiel : <https://lovebali.baliprov.go.id/>

À compter du 29 août 2024, l'Indonésie a mis en place un New Health Pass Regulation pour la prévention contre le Mpox. Toutes personnes voyageant en Indonésie devront remplir, le formulaire suivant avant de partir : <https://sshp.kemkes.go.id/> (au plus tôt 48h avant le voyage. Une fois le formulaire rempli, vous recevrez un QR code qui devra être présenté à l'aéroport en Indonésie.

SITUATION COVID-19

Depuis le 9 juin 2023, l'Indonésie a supprimé toutes les exigences relatives au COVID-19, tant pour l'entrée en Indonésie que pour les voyages à l'intérieur du pays. La vaccination contre le COVID-19 (dose de base et rappel) est toujours recommandée, en particulier pour les groupes à risques, mais elle n'est plus obligatoire pour les voyages.

Le gouvernement indonésien continue également de recommander aux personnes malades et exposées au risque d'infection par le COVID-19 d'éviter les lieux bondés, de garder leurs distances et de porter un masque. Mais cela n'est plus obligatoire non plus. L'application en ligne SATUSEHAT n'est plus obligatoire pour les voyageurs.

Voici le lien du site du gouvernement indonésien qui met à jour les conditions d'entrées :
<https://kemlu.go.id/bern/en/news/17810/entering-indonesia-updated-on-17-july-2022>

INFOS PRATIQUES

Ambassade d'Indonésie : 47/49, rue Cortambert - 75116 Paris. Tel : 01.45.03.07.60

SANTE ET SECURITE

Aucune vaccination n'est obligatoire pour ce voyage. Il n'y a pas non plus de risque de paludisme sur l'île de Bali. Nous vous conseillons, avant votre départ, de consulter votre médecin ainsi que le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les risques sanitaires éventuels qui peuvent concerter votre destination :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/indonesie/>

GARANTIE

En ce qui concerne la responsabilité civile professionnelle de l'organisateur du voyage, celle-ci est assurée en conformité avec les dispositions des articles du code du tourisme. Le montant des garanties souscrites est à la disposition de la clientèle sur simple demande. Assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la compagnie HISCOX. Garantie financière fournie par l'A.P.S.T.